



MINUSCA

**ELEMENTS DE LANGAGE DE LA CONFERENCE DE PRESSE DU
MERCREDI 1^{er} FEVRIER 2023**

- **Dr. Guy KAREMA : porte-parole ai MINUSCA**
- **Lt- Colonel Abdoul Aziz OUEDRAOGO, porte-parole ai de la Force**
- **Commissaire de Police principale Coudron ABDON, chef cellule recrutement UNPOL**

I. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA MINUSCA

VISITE SRSG / BELOKO

A la tête d'une forte délégation constituée du Chef d'Etat-major des Forces armées centrafricaines (FACA), du Préfet de la Nana Mambéré et du Commandant par intérim de la Force de la MINUSCA, la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en République centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Mme Valentine Rugwabiza, a effectué une visite à Beloko afin de contribuer au rétablissement immédiat du fonctionnement du poste de douanes, qui a fait l'objet d'attaques par des éléments armés, le 21 janvier 2023, et assurer sa sécurisation.

Cette visite a également offert l'opportunité de mettre en exergue la collaboration entre la MINUSCA et les Forces armées centrafricaines dans la protection des civils. Participant à cette visite, le Chef d'Etat-major des Forces armées centrafricaines, le général Zéphirin Mamadou, s'est réjoui de « *l'excellente collaboration empreinte de complicité qui existe entre les FACA et la Force de la MINUSCA.* » Il en appelle à une « *plus grande coordination entre les deux Forces pour relever les principaux défis qui se posent à la protection des civils.* »

La délégation s'est ensuite rendue dans les locaux incendiés des services de douanes de Beloko où la MINUSCA est engagée en appui aux autorités nationales à enlever les épaves des véhicules calcinés et à construire une nouvelle aire de parking pour le poste de douane. La Cheffe de la MINUSCA y a formulé des recommandations visant à concilier l'efficacité des services de douanes et l'impératif de sécurisation des infrastructures douanières qu'elle considère « *névralgiques* » pour l'économie du pays. « *Pour un pays enclavé comme la République centrafricaine, le poste frontalier de Beloko représente de l'oxygène. Quand Beloko est asphyxié, c'est toute la RCA qui est asphyxiée* » s'est-elle inquiétée.

La Cheffe de la MINUSCA a rappelé à ses interlocuteurs que « *la MINUSCA est une mission qui, en appui aux autorités nationales, œuvre à ramener une paix durable en RCA.* » Elle en appelle à tout le peuple centrafricain, notamment aux femmes centrafricaines à jouer leur partition

notamment à travers leur « *participation au processus électoral pour le retour de la paix en République centrafricaine* ».

APPUI ELECTORAL

Le 26 janvier, Le Bureau de la MINUSCA, à **Obo**, a soutenu le Bureau Electoral Régional dans le lancement de la campagne de sensibilisation sur les élections locales à Obo et Zemio. 69 personnes, dont 18 femmes, ont participé à un atelier de formation sur le processus des élections régionales, la participation des femmes, la cohésion sociale et la gestion pacifique des conflits pour des élections libres, crédibles et transparentes.

Et puis, le Bureau Electoral Régional **de Bria**, en collaboration avec l'Organisation des Femmes centrafricaines et le Comité préfectoral de la Jeunesse a organisé quatre séances d'information et de sensibilisation électorale à l'intention de 180 personnes de la ville de Bria. Ces séances de sensibilisation, comme les précédentes, visent à préparer les électrices et les électeurs, notamment les jeunes, les personnes déplacées internes, celles vivant avec un handicap, les communautés peules et les minorités, en vue de leur participation massive aux prochaines élections locales.

Le 27 janvier, le Bureau électoral régional **de Bossangoa** a effectué une mission d'évaluation sécuritaire et de sensibilisation dans le village Bongone, dans la sous-préfecture de Nana Bakassa. Au cours de cette activité, la section électorale de la Minusca- Bossangoa a sensibilisé les participants et les autorités locales sur l'importance des élections locales et la cohésion sociale. Elle a en outre invité la population à participer massivement à la révision du fichier électoral et aux élections locales. Au total 35 participants, dont 22 femmes, ont pris part à cette activité.

AFFAIRES CIVILES

A Bouar, en appui à son mandat de protection des civils, la section des Affaires civiles de la MINUSCA a facilité, le 23 janvier, la signature d'un pacte de non-agression et de réconciliation entre les Peulhs et les communautés locales de Lambi et Pama dans la sous-préfecture de Boali. Intervenue en présence des autorités locales de Boali et des villages de Lambi et Pama, mais également, des Comités locaux de paix et de réconciliation et du Conseil sous-préfectoral de la jeunesse de Boali, la signature de ce pacte de non-agression et de réconciliation entre la communauté Peulh et les communautés locales de Lambi et de Pama vise à réduire les violences intercommunautaires et promouvoir la paix et la cohésion sociale entre les communautés nomades et autochtones.

Le 29 janvier, à **Batangafu et à Bossangoa**, la section des Affaires civiles de la Minusca a appuyé l'organisation du Concours d'entrée à l'Ecole normale des instituteurs. La section des Affaires civiles de la Minusca a notamment permis le transport des épreuves et des copies des candidats.

Le 29 janvier, à **Batangabo, dans l'Ouham-Fafa**, la section des Affaires civiles de la Minusca a organisé, avec le concours du Comité local de paix et de réconciliation, une caravane pour la lutte contre les discours de haine et d'exclusion. Plus de 200 personnes ont participé à cette activité, en présence du préfet intérimaire de l'Ouham-Fafa. Des leaders communautaires et de la jeunesse et des femmes, ainsi que les organisations de la société civile ont également pris part à cette activité.

La section des Affaires civiles, à **Bria**, a contribué à l'organisation d'une formation de quatre jours de renforcement des capacités de 20 enseignants du primaire dans la sous-préfecture de Ouandja Kotto, sur la pédagogie de base.

Cette formation rentre dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat et de l'appui à la reconstruction et au développement des services sociaux éducatifs de base. Elle fait suite aux nombreuses difficultés et insuffisances que rencontre le secteur éducatif dans la Haute-Kotto.

Parmi ces difficultés, l'inspecteur académique de la Zone 5 a évoqué le manque d'enseignants qualifiés, le manque d'infrastructures socioéducatives, et de manuels scolaires qui minent le système éducatif dans la Haute-Kotto, et a invité les autorités et les partenaires à travailler en synergie pour y remédier.

DROITS DE L'HOMME

Du 14 au 27 janvier, la division des Droits de l'homme a documenté et vérifié 59 violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, ayant affecté 172 victimes.

Sur ces 172 victimes, 12 ont souffert de multiples violations.

Les agents de l'Etat ont été responsables de la majorité des violations (49%) et des victimes (61%), notamment en raison d'un nombre élevé de détentions arbitraires dû à des dépassements des délais légaux ou à défaut de placement en détention provisoire.

Les groupes armés signataires de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA) ont été responsables de 28 atteintes (48%), affectant 61 victimes, notamment en raison du nombre élevé de cas de privation de liberté et d'atteintes à l'intégrité physique et mentale.

Les préfectures les plus affectées, en termes de violations et atteintes aux droits de l'homme et au droit international humanitaire, sont la **Ouaka** et la **Nana-Grébizi**.

A noter que l'**Ombella M'Poko** a compatibilisé 30 victimes dont 24 sont de cas de détention arbitraire.

Toujours en matière de promotion des droits de l'homme, sachez que, le 16 janvier, à **Bambari**, dans le cadre d'une campagne organisée par un consortium de la société civile centrafricaine, la division des Droits de l'homme de la MINUSCA a participé et financé un atelier de sensibilisation et de communication portant sur les droits des minorités et des personnes en situation de handicap, auquel 400 personnes ont participé, dont 280 femmes. Cet atelier visait à améliorer la promotion et la défense de l'universalité des droits de l'homme. Plusieurs difficultés rencontrées par les minorités peules et les personnes handicapées au sein de la préfecture ont été mises en lumière par les participants.

Du 26 au 28 janvier, la division des Droits de l'homme de la MINUSCA a organisé un atelier de sensibilisation sur la protection des minorités avec la Haute Autorité chargée de la bonne gouvernance, à Bangui. L'activité a porté sur les questions relatives aux droits de l'homme et à la protection des minorités au sein des politiques publiques, ainsi que sur les activités relatives à l'amélioration de la gouvernance. Cinquante membres d'organisations locales de la société civile et 50 membres d'institutions étatiques ont pris part à cette sensibilisation.

EN PROVINCE ...

Le bureau de la Minusca à Bossangoa a entrepris, le 24 janvier, une mission à Kouki (village situé à 80 km au nord de Bossangoa). L'objectif de cette mission était d'informer la population, la société civile, les leaders communautaires et les autorités locales de la fermeture prochaine de la base temporaire des casques bleus à Kouki. La cheffe de bureau de la Minusca à Bossangoa, Séraphine Toe, a assuré que malgré la fermeture de cette base temporaire, la Minusca continuera à exécuter son mandat de protection des civils, en organisant régulièrement des patrouilles robustes dans la zone. Jérôme Gouma, sous-préfet de Nana-Bakassa a remercié la Minusca pour toutes les actions menées dans la sous-préfecture de Nana-Bakassa, notamment à Kouki, qui ont contribué au retour progressif de la paix dans la zone.

Enfin, sachez aussi que, le 25 janvier, la Minusca a lancé les travaux de réhabilitation du Palais de Justice de Bossangoa, un édifice public vandalisé durant les violences qui avaient émaillé les dernières élections. Les travaux, qui vont durer deux semaines, sont exécutés par l'équipe du génie militaire du contingent camerounais de la Minusca, avec le concours de jeunes bénéficiaires du projet de Réduction des violences communautaires de la MINUSCA.

La réhabilitation de ce bâtiment s'inscrit dans le cadre de l'appui de la Minusca à la restauration de l'autorité de l'Etat.

II. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA FORCE

Cette semaine la situation sécuritaire en République centrafricaine a été un peu tendue à certains endroits. Avec détermination et professionnalisme les casques bleus poursuivent l'exécution du mandat de la MINUSCA. Dans ce cadre, 1.927 patrouilles ont été effectuées (contre 1809), dont 08 menées en coordination avec les FACA (contre 02). La Force réadapté son dispositif et accentué ses patrouilles afin d'apporter une réponse efficace aux attaques survenus ces derniers temps dans certaines zones. L'intensification de nos actions a permis de sécuriser et rassurer les populations civiles, mais aussi de réduire le nombre d'incidents.

Le 31 janvier 2023, la représentante spéciale du SG des Nations Unies, Madame Valentine Rugwabiza, ainsi que le Commandant par intérim de la Force MINUSCA le Général de Division Pedro Miguel Alves Gonçalves Soares et le chef d'état-major des Forces Armées centrafricaines, le général de Corps d'Armée Mamadou Zéphirin ont effectué une visite opérationnelle à BELOKO, afin de s'enquérir de la situation sécuritaire suite à l'attaque perpétrée contre le poste de douanes de la localité.

Au secteur centre, le 25 janvier 23, le Commandant du secteur-centre, le général de brigade Deo RUSANGANWA a effectué une visite opérationnelle de 3 jours à la base opérationnelle permanente de Ndele, où il a pu échanger avec le chef de bureau de la MINUSCA, les représentants du système des Nations Unies, le contingent pakistanais, la Force de Réaction Rapide tunisienne, les autorités locales (préfet, Sultan), le commandant de la région nord-est des FACA, le commandant de la gendarmerie ainsi que le commandant de la Police.

Le commandant du secteur a insisté sur la collaboration entre MINUSCA-FSI-FACA pour plus d'efficacité sur le terrain. Le préfet a remercié la MINUSCA pour son énorme travail dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, mais a également expliqué qu'il reste encore un long chemin et a demandé plus de soutien, notamment pour les travaux liés aux infrastructures (routes, écoles et services de santé).

Au secteur ouest, le 26 janvier 2023, a eu lieu la clôture du command post exercice : CPX . Comme soutien à l'Autorité National des Elections en République Centrafricaine et dans le but de renforcer le **PISE : le Plan Intégré de Sécurisation des élections** selon la directive du Commandant de la Force sur la formation des Casques bleus 2022-24 et le plan d'entraînement militaire annuel 2022/23, conformément au mandat de la Minusca, la Force du secteur-ouest a effectué un exercice de renforcement de capacités des Forces (des casques bleus du bataillon Bangladesh, MILOBs, UNPOL, les FACA) et les affaires politiques de la MINUSCA organisé par la SWHQ. L'objectif était d'impliquer les différents acteurs intervenant dans le processus électoral dans leur zone de compétence. Parmi ces acteurs, nous avons noté la participation de la Force Minusca ayant incarné une unité à savoir BANBAT ; MILOBs, UNPOL, les FACA et les affaires politiques de la MINUSCA.

Au secteur Est, la FORCE de la MINUSCA a intensifié ses activités opérationnelles, conduisant ainsi le plus grand nombre de patrouilles parmi les 3 secteurs. Elles ont été focalisées dans le Triangle Nord. Mais aussi, un grand nombre de patrouilles de sécurisation a été mené dans plusieurs localités au profit de l'Agence Nationale des Elections et de l'équipe DDR.

ACTIVITES DE SOUTIEN AUX POPULATIONS

Les différentes unités de la Force continuent d'apporter leur soutien aux populations de la RCA. **A Bangui**, les unités de la JTFB ont distribué **59 100 l d'eau potable à 2 465** bénéficiaires.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 24 janvier Journée internationale de l'éducation, afin de célébrer le rôle de l'éducation pour la paix et le développement. Avec une éducation inclusive et équitable de qualité, la République Centrafricaine parviendra à réaliser l'égalité des genres et briser le cycle de la pauvreté qui laisse de côté des milliers de jeunes. C'est ainsi que cette semaine nos unités ont saisi cette opportunité pour fêter avec les écoles et élèves la journée mondiale de l'éducation (à l'école BANGASSOU, le bataillon pakistanais à Ndomette et à Bamingui, le bataillon marocain à Kembe-ligue, la compagnie de génie cambodgien, la compagnie de génie du Pakistan). Plusieurs fournitures scolaires distribuées à l'occasion.

Bangassou, 25 janvier 2023 : Inauguration **d'un pont métallique de 70 pieds**, réhabilité par le Contingent Pakistanais de la MINUSCA sur la rivière Mbari, situé à 24 kilomètres de Bangassou sur l'axe Bakouma. Ce pont métallique va faciliter également le déplacement de la population, ainsi que les patrouilles qui visent à protéger la population civile.

Le Bataillon népalais (Népal Light Infantry Battalion), le préfet par intérim, le maire d'Alindao, chef de bureau MINUSCA (Bambari), les affaires civiles de la MINUSCA, UNPOL, ont tenu un "forum des femmes sur la cohésion sociale" organisé dans la salle de conférence du bureau du maire d'Alindao de 08h10 à 13h00. Le but de l'activité était de renforcer les mécanismes communautaires de gestion et de traitement des conflits et de promotion de la cohésion sociale.

III. ELEMENTS DE LANGAGE DE LA POLICE

Le processus de recrutement est piloté par le Comité Technique Mixte de Recrutement (CTMR) mis en place par un arrêté interministériel. Il est présidé par le Directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur. Il est chargé de l'organisation du concours.

Le comité est composé entre autres des représentants du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Défense, de la direction générale de la gendarmerie et celle de la police, ainsi que de ceux de la MINUSCA et du PNUD. Les réunions du comité sont hebdomadaires.

Le processus de recrutement comporte plusieurs phases notamment :

- Mise en place du cadre légal ;
- Réception et étude des dossiers de candidature ;
- Organisation des épreuves écrites et sportives ;
- Organisation de la visite médicale d'incorporation ;
- Proclamation des résultats définitifs.
- Intégration dans les écoles. (Accueil des nouvelles recrues dans les écoles)

Implication (Rôle) de la MINUSCA dans les différentes étapes du processus

- 1- Dans la mise en place du cadre légal, la MINUSCA est un appui conseil et participe à toutes les réunions d'actualisation du cadre légal ;
- 2- La MINUSCA a fourni un appui logistique pour assurer la réception des dossiers de candidature dans les 29 centres de dépôt de dossiers sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Tous les dossiers ont été convoyés à Bangui (UCATEX). Des FSI désignés par le CTMR ont étudié les 20489 dossiers reçus. Après l'étude des dossiers, la liste des candidats retenus a été affichée et ceux dont les dossiers ont été rejetés ont été invités à faire des réclamations. Sur les 2815 réclamations étudiées par la commission mixte FSI-UNPOL mise en place par le comité seules 202 ont abouti.
- 3- En ce qui concerne l'organisation des épreuves, la MINUSCA a pris en compte l'acheminement des épreuves et feuilles de composition dans les 29 centres de composition et ainsi que la supervision du déroulement de la composition. Les copies ont été centralisées à Bangui et corrigées sous anonymat par des professeurs des lycées et collèges désignés par le comité. Après la correction, UNPOL a levé l'anonymat et intégré les notes dans la base de données. Une commission mixte FSI-UNPOL a été désignée par le comité pour vérifier les notes intégrées dans la base de données. Les résultats ont été présentés au comité et en tenant compte des paramètres de représentativité, de genre et de mérite. Le comité a pu ainsi délibérer les 1000 candidats retenus pour participer aux épreuves sportives.
- 4- En ce qui concerne les épreuves sportives, UNPOL a fait la supervision et a apporté un appui logistique. En effet, les moniteurs FSI ont assuré l'organisation pratique du déroulement de la course.

En ce qui concerne la visite médicale, la MINUSCA apportera également un appui logistique. Le service de Santé des FSI sera en charge de l'organisation pratique des activités sous la supervision de la MINUSCA.

- 5- L'autorité ministérielle prendra un arrêté pour proclamer les résultats définitifs et inviter les candidats admis à intégrer les différentes écoles.